



Compte-rendu Réunion de constitution d'un groupe de travail 28 avril 2022 Tarbes

Structures organisatrices : GAB 65 et Confédération Paysanne des Hautes Pyrénées

Liste des participant-e-s : feuille d'émargement

Ordre du jour détaillé :

- présentation des structures ;
- Historique du sujet dans le département et état des lieux de l'existant ;
- Tour de table des participant.es : présenter la ferme, les problématiques en terme d'abattage et les besoins/attentes sur le sujet ainsi que l'implication envisagée sur le projet ;
- Discussion autour des tendances qui se dégagent à l'issue du tour de table ;
- actions envisagées

Relevé de décision : faire venir un intervenant pour une réunion fin mai. Organiser une visite d'un projet similaire. Contacter et inviter le directeur de l'abattoir de Bagnères de Bigorre. Impliquer le plus tôt possible la DD(CS)PP. Impliquer les élus locaux pour favoriser l'implantation de placettes d'abattage.

Besoins exprimés / points de blocage :

Les discussions ont fait émerger deux problématiques principales. La première étant la volonté de mener le processus d'élevage jusqu'à son terme et ne pas se sentir dépossédé de l'étape ultime d'abattage. Le tout dans un souci de respect du bien-être animal. Il ressort que les éleveurs et éleveuses présent.es à la réunion n'envoient pas de grosses quantités d'animaux d'un coup à l'abattoir. Les animaux sont souvent envoyés au fil de l'eau pour répondre aux contraintes de la vente directe tandis que d'autres ont de petits élevages laitiers. Ces spécificités, conjuguées au relief particulier du département, entraînent une accumulation conséquente des kilomètres.

Il a été soulevé que la mise en place d'un caisson n'entraînerait pas une diminution du nombre de kilomètres pour les paysan.nes, simplement les animaux en feront moins vivant. Il faudrait donc réfléchir à mutualiser les abattages par zones géographiques. Ou, projet plus ambitieux, contacter les élus locaux afin de proposer la création de placettes d'abattages locales. La question de l'abattage des cochons est revenue plusieurs fois sur la table. Il semble que les caissons multi-espèces n'existent pas, ou sont trop contraignants. De plus l'abattage des cochons demande de le travailler dans la foulée, il semble alors compliqué d'abattre des cochons à la ferme dans le cadre d'un caisson mobile rattaché à un abattoir fixe. Le débat s'est ensuite orienté vers la pertinence d'un caisson mobile pour le département lorsque les problématiques soulevées concernent le nombre de kilomètres parcourus.

Conclusion / suites à donner / plan d'action :

Afin de répondre à toutes ces questions, il semble important que nous organisions une seconde rencontre avec un intervenant extérieur qui pourrait répondre aux questions techniques. La visite d'un projet ayant des problématiques similaires semble également opportun.

La réunion est une réussite dans le sens où l'objectif était avant tout la constitution d'un groupe de travail. Nous avons maintenant une quinzaine de paysans motivés pour travailler sur le sujet et prêts à y investir du temps.